



**UNION DES
SYNDICATS
OGBL-LCGB**

Communiqué de presse

Premier échange de vues avec le nouveau ministre du Travail Vers un nouveau départ pour le dialogue social au Luxembourg ?

Dans le cadre d'un premier échange de vues portant sur les principaux dossiers d'actualité sociale et du travail, une délégation de l'Union des syndicats OGBL-LCGB, menée par ses coprésidents Nora Back et Patrick Dury, a rencontré le 7 janvier 2026 le nouveau ministre du Travail, Marc Spautz.

Après deux années marquées par un conflit social d'ampleur, déclenché notamment par des attaques injustifiées contre les conventions collectives, le droit de négociation des syndicats ainsi que la notion de représentativité syndicale, le dialogue social au Luxembourg a été durablement fragilisé. Dans ce contexte, la nomination de Marc Spautz au poste de ministre du Travail pourrait, dans un scénario constructif et optimiste, constituer une opportunité pour prendre un nouveau départ.

Lors de la rencontre avec le ministre, de nombreux dossiers importants ont été abordés, dont notamment :

- l'organisation du temps de travail ;
- la directive européenne relative aux salaires minimaux adéquats dans l'UE et le plan d'action visant à atteindre un taux de couverture de conventions collectives d'au moins 80% — objectif que l'Union des syndicats OGBL-LCGB considère comme central pour le renforcement du modèle social ;
- la transposition de la directive européenne sur le travail de plateforme, où le Luxembourg accuse un retard préoccupant ;
- la nécessité d'une réforme de la législation relative aux plans de maintien dans l'emploi et aux plans sociaux, afin de mieux protéger les salariés concernés.

Par ailleurs, plusieurs dossiers d'entreprises, en particulier celui d'ArcelorMittal Luxembourg et le dossier Liberty Steel ont été évoqués, de même que l'état général du dialogue social, l'avenir du Comité permanent du travail et de l'emploi (CPTE), ainsi que les élections sociales.

À l'issue de cette première réunion, un agenda prévoyant des réunions sur ces thèmes a déjà été établi — des réunions qui se dérouleront dans un premier temps dans un cadre bilatéral et non tripartite.

Enfin, le rôle et la participation des syndicats nationalement représentatifs au sein du CPTE ont également été abordés. La présence du syndicat de la fonction publique CGFP dans cet organe soulève en effet la question de la participation de l'OGBL et du LCGB — tous deux également représentatifs au niveau national — aux importantes négociations de la fonction publique, notamment dans le cadre de l'accord salarial. L'Union des syndicats OGBL-LCGB a clairement exprimé sa volonté de pouvoir participer à ces négociations dans un but d'égalité de traitement et de transparence, dans la mesure où celles-ci ont d'importantes répercussions sur des pans entier du secteur privé dans lesquels l'OGBL et le LCGB sont majoritaires. Si cela ne s'avérait pas être le cas, l'Union des syndicats OGBL-LCGB

Communiqué de presse



**UNION DES
SYNDICATS**
OGBL - LCGB

demande une réforme du cadre légal du CPTE, sans laquelle la crédibilité de cet important organisme serait fortement mise en cause.

L'Union des syndicats OGBL-LCGB restera attentive aux actes concrets qui feront suite à ce premier échange et réaffirme son engagement visant à renforcer les droits des salariés, la négociation collective et un dialogue social réel, respectueux et équilibré.

*Communiqué par l'Union des syndicats OGBL-LCGB,
le 9 janvier 2026*